"Tu demanderas à Dieu tout ce dont tu auras besoin"
Marcus Balla

la Météo bi-hebdo

22e année

Informations, enquêtes, analyses et reportages

400 Fcfa

Opération épervier

Mebe Ngo'o appelle Paul Biya au secours

Pp. 8-9

Convoqué ce jour au Tcs au sujet d'un scandale présumé dans l'achat de matériels militaires avec une entreprise française, MagForce, l'ancien Mindef a saisi le chef de l'État

Maintien au gouvernement

Ndong Soumhet rend grâce à Dieu et dit merci à Paul Biya

Toute la Lékié, ou presque, s'est réunie à cet effet samedi à Okola pour une grand'messe, suivie d'un méga meeting P.3

Tripartite Irad/Mintss/Csac

L'intégralité des résolutions du conclave de vendredi à Yaoundé

P.10

Directeur de publication : Dieudonné Mveng Tél./Fax : (237) 243 296 362 E-mail: hebdolameteo@yahoo.fr La Météo n° 951 du 12 février 2019

SECURISATION PHYSIQUE
DU PORT DE DOUALA-BONABERI

PORT AUTONOME DE DOUALA
LA PERFORMANCE, L'ATTRACTIVITÉ ET LA COMPETITIVITÉ

Port Autonome de Douala
Port Authority of Douala

UN ENJEU VITAL
DE COMPÉTITIVITÉ

Creativethink © 2019

MAINTIEN AU GOUVERNEMENT

Ndong Soumhet rend grâce à Dieu et dit merci à Paul Biya

Une célébration eucharistique a eu lieu samedi, à la place du Renouveau d'Okola. Des centaines, voire des milliers d'invités sont venus communier avec le nouveau ministre chargé de missions à la présidence de la République.

Suite à son élévation au poste de ministre chargé de missions à la présidence de la République lors du réaménagement du gouvernement intervenu le 04 janvier 2019, le ministre Benoît Ndong Soumhet, a organisé une messe d'action de grâce, couplée au meeting de remerciement et de soutien au président de la République, à la place des fêtes d'Okola, ville natale de l'ex secrétaire d'État auprès du ministère de l'Éducation de base. Les tentes apprêtées pour la circonstance se sont avérées insuffisantes. Plusieurs milliers de personnes venues des localités d'Obala, Evodoula, Monatélé, Batchenga, Ebebda, Elig-Mfomo, Lobo et Sa'à, se sont données rendez-vous à la place dite du Renouveau, en soutien à Benoît Ndong Soumhet. Tous les invités ont élevé leurs prières vers le très haut, afin qu'il lui accorde sagesse, intelligence, courage et la force nécessaire pour la pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

L'ancien directeur général de l'École nationale de l'Administration et de magistrature (Enam), sachant que tout vient de Dieu, a jugé important, en tant que fervent croyant, d'ouvrir le cérémonial par une célébration eucharistique. Elle sera présidée par Mgr Sosthène Léopold Bayémi, évêque du diocèse d'Obala, assisté de son clergé. Les textes du jour sont tirés des livres de d'Ésaïe (1 : 2-3), 1 Corinthiens (15 : 1-11), puis Luc (5 : 1-11), lesquels présentent le prophète Ésaïe et l'apôtre Paul comme des personnes éprises de foi et obéissantes qui ont su placer leur confiance en Dieu et en la personne de Jésus. Dans son homélie, le prélat a d'entrée de jeu apprécié le fait pour le chargé de missions à la présidence de la République, d'exprimer sa reconnaissance à son créateur après sa nomination à ce «prestigieux et délicat» poste.

Fructifier les talents. Pour Mgr Sosthène Léopold Bayémi, cette nomination, au-delà de tout, est une réponse à l'appel de Dieu. Ndong Soumhet vient alors de recevoir la mission de participer au projet du Très haut. Il est appelé à collaborer. «Le règne de Dieu se réalise aussi par notre collaboration. Notre action de grâce en ce jour, serait une profession de foi. Nous venons réaffirmer que nous faisons confiance en Dieu, au-delà de tout. Nous voulons réaffirmer que nous nous rendons disponibles à la grâce de Dieu, mais nous voulons aussi affirmer notre engagement à servir et l'église et la société. Nous devons donc laisser des traces en faisant fructifier les talents que nous recevons de Dieu», a recommandé le prélat.

Conscient de toutes les merveilles que le Seigneur a accomplies pour son fidèle, et sachant que toute la Lékié peut désormais compter sur ce dernier, Mgr Sosthène Léopold Bayémi a intercédé pour la personnalité à l'honneur, afin que Dieu n'arrête pas l'œuvre de ses mains puissantes sur lui, qu'il lui donne l'intelligence et la volonté d'être son collaborateur pour sa plus grande gloire, pour le bonheur de tous les Camerounais et particulièrement pour ses frères du département.

L'autre temps fort de cet office religieux sera la bénédiction du ministre et son épouse. L'ensemble du clergé va imposer les mains à Monsieur et Mme Ndong Soumhet. Puis les deux recevront, des mains du célébrant principal, une bougie allumée, symbole de la lumière de Dieu qui les éclaire, signe de fête et de joie. Les deux vont regagner leurs places respectives, main dans la main, sous des youyous de la foule, des chants et acclamations de la chorale Saint esprit d'Okola.

Annette Mindjié (Stagiaire)

Tous derrière Paul Biya

«La Lékié, fidèle et loyale au président Paul Biya et au Rdpc à jamais», «la Lékié dit non à la violence comme moyen d'accession au pouvoir au Cameroun». Ce sont deux messages forts portés par les élites et forces vives d'Okola élargis aux autres sections de la Lékié, réunies à l'occasion du meeting de remerciement et de soutien au président Paul Biya, le 09 janvier 2019, pour la nomination de leur frère au poste de chargé de missions à la présidence de la République. Huit interventions ont suffit aux militants et sympathisants du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc) pour exprimer leur gratitude «à leur ami fidèle».

Tour à tour, le président de la section Lékié Sud, Gabriel Nkoa Songo'o, suivi de celui de l'association des fils et filles de Konabeng, les représentants de toutes les associations des jeunes de la Lékié, les présidents Rdpc, Ofrdpc et Ojrdpc, le représentant des élites d'Okola, le porte-parole des chefs traditionnels, Zacharie Perevet représentant Jean Nkuete, vice-premier ministre, par ailleurs secrétaire général du comité central du Rdpc, ont tous reconnu la transparence de l'élection du 07 octobre 2018.

«Cette victoire est indubitable ! Elle est incontestable, parce qu'aucun des candidats qui était en face de Paul Biya n'a la division territoriale du Rdpc. Le parti plonge ses racines même dans les moindres familles. Par contre, Il y en a qui n'ont même pas pu avoir des représentants dans tous les bureaux de vote», témoigne Benoît Ndong Soumhet.

Horizon 2035. Considérant la volonté du chef de l'État à apporter des réponses aux problèmes d'ordre sécuritaire, économique et pour l'amélioration des conditions de vie des populations, et vue d'importants programmes du renouveau sous-tendus par divers projets structurants opérationnels ou en cours de réalisation sur l'ensemble du territoire pour l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035, la Lékié, par la voie de ses porte-paroles, a réitéré son soutien pour la réalisation des priorités définies par le président de la République pour le septennat des grandes opportunités.

De nombreux membres du gouvernement ont assisté à la cérémonie. Il s'agit de Henri Eyebe Ayissi, ministre des Domaines du Cadastre et des Affaires foncières, Joseph Le en charge de la Fonction publique, Gaston Eloundou de l'Eau et de l'Énergie, Marie Thérèse Abena Ondoa la chef du département de la Promotion de la femme et de la famille. Clémentine Ananga Messina, la ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Philippe Mbarga Mboa, le ministre chargé de missions à la présidence de la République, Georges Elanga Obam de la décentralisation et du développement local étaient présents également. Tous aux côtés de Gilbert Tsimi Evouna, délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Yaoundé.

Les membres du parlement Sylvestre Naah Ondoua, sénateur, le maire de la commune d'Okola, le préfet de la Lékié Patrick Simou Kamsu, le sous-préfet de l'arrondissement d'Okola, André Christian Olomo, les chefs traditionnelles, ainsi que des délégations venues de la Mefou et Akono, conduites par Robert Nkili, ex-ministre des Transports, et deux autres venues de l'Ouest, de l'Adamamoua, étaient également dans la danse.

A.M

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

50 sourds-muets formés par l'Iai-Cameroun à Nkolmebanga

Les récipiendaires du Caeseda ont reçu leurs attestations de fin de formation, le 26 janvier 2019, dans l'arrondissement de Sa'a.

Une formatrice dispensant un cours aux sourds-muets

Dans le cadre du projet «un Million de jeunes, d'enfants et de femmes» (Mijef) 2035, parrainé par la Première dame Chantal Biya, l'Institut africain d'informatique (Iai) du Cameroun que dirige Armand Claude Abanda a formé une cinquantaine de sourds-muets du Centre d'accueil et d'éducation spécialisée des enfants déficients auditifs (Caeseda) de Nkolmebanga, dans le département de la Lékié, région du Centre. En effet, pendant un an, ces enfants pas comme les autres, parce que déficients auditifs, ont reçu une formation dans les modules (niveau I) Microsoft Word, Excel, Internet et Entrepreneuriat. Parallèlement, quatre encadreurs des déficients auditifs formés pendant deux semaines par les enseignants de l'Iai-Cameroun afin que ces derniers continuent à transmettre des connaissances en informatique (Microsoft Word, Excel, Internet, réseaux sociaux et initiation à l'entreprenariat) à ces invalides, ont aussi reçu leurs parchemins.

Reconnaissance à l'endroit de Chantal Biya. L'occasion faisant le larron, les bénéficiaires, à travers leur porte-parole, ont témoigné leur gratitude à la sollicitude remarquée de la marraine nationale du Mijef 2035 et de l'Iai-Cameroun qui vulgarisent depuis quelques années non seulement l'outil informatique à travers les opérations 100 000 femmes à l'horizon 2012 (hier) et Mijef 2035 (aujourd'hui), mais qui particulièrement pensent aux personnes handicapées, à l'instar des enfants déficients auditifs de Nkolmebanga.

Approché, Armand Claude Abanda laisse entendre : «Sous la supervision de la Première dame du Cameroun, Mme Chantal Biya, nous avons formé gratuitement plusieurs centaines de jeunes indigents dont la cinquantaine de sourds-muets actuellement en formation à Nkolmebanga. Nous avons formé des personnes qui comprennent leur langage et qui à leur tour, sous l'encadrement de nos formateurs, accompagnent ces jeunes élèves dans l'univers du numérique, avec méthode et attentions spécifiques».

Non sans reconnaître que «Ces jeunes ont besoin de soutien, qu'on leur accorde un minimum d'attention, qu'on leur donne la possibilité de maîtriser l'utilisation des outils du numérique pour assurer leur autonomisation. Ils voient, ils ont le total usage de leurs membres, donc de leurs doigts. Ils peuvent donc devenir des as du numérique. Rien ne le leur empêchera à partir du moment où ils savent déjà utiliser les outils du numérique».

Rappel. Le 26 avril 2018, deux jeunes filles du Caeseda (créé en 2015) ayant bénéficié d'un apprentissage de trois mois, administré également par les enseignants du Centre d'excellence technologique Paul Biya ont reçu leurs attestations de fin de formation. Et à l'époque, le Représentant résident a remis un important lot de matériel informatique pour l'ouverture d'un point focal Iai-Cameroun à Nkolmebanga.

Diane Abada

Un décifient auditif en plein apprentissage

Photo de famille

ÉCHANGES ÉCONOMIQUES

En recevant les vœux de Nouvel An du corps diplomatique accrédité à Yaoundé et des corps constitués nationaux, le 9 janvier dernier, Paul Biya s'est appesanti sur la relation qu'entretient le Cameroun avec l'extérieur. Il a signifié à ce titre que le pays exportateur de matière première et dont les coûts sont fixés sur le marché international, doit réduire sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur. «Il conviendrait, en effet, de procéder à une première transformation de la production, de développer le secteur industriel pour réduire les importations, de stimuler les échanges qui demeurent notoirement insuffisants au sein des ensembles régionaux et de prospecter de nouveaux marchés dans le reste du monde», a dit le chef de l'Etat. Le 31 janvier, lors du tout premier conseil de cabinet du septennat des grandes opportunités, le Premier ministre Joseph Dion Ngute a engagé son équipe à limiter les importations du Cameroun. En 2018, en effet, les importations ont fait perdre à l'État du Cameroun, 800 milliards de Fcfa. Preuve que le pays importe plus qu'il ne produit localement, a relevé le ministre du Commerce lors dudit Conseil. Signalons que de façon globale, le Cameroun a terminé le premier trimestre 2018 avec une balance commerciale du déficitaire de 253,4 milliards de Fcfa. Soit une augmentation de 159,5 milliards de Fcfa (+169,7%) par rapport au premier trimestre 2017. Comparativement à l'exercice précédent, le pays a déboursé de 105,8 milliards de Fcfa de plus pour l'acquisition des biens à l'étranger. On comprend dès lors pourquoi le chef de l'Etat avait appelé les Camerounais, lors du comice agropastorale d'Ebolowa, en janvier 2011, à se libérer par exemple de la dépendance des produits alimentaires importés. Rappelant au passage que les participants à la Conférence internationale-Africa 21, avaient inscrit dans la Déclaration de Yaoundé que «L'Afrique ne doit plus importer pour manger».

Réalisé par Mamouda Labaran et Nadine Bella

La facture salée des importations

Deux exposés ont meublé le tout premier conseil de cabinet du gouvernement Dion Nguté, le 31 janvier dernier. En effet, après le propos liminaire du chef du gouvernement, le premier exposé, celui du ministre des Finances (Minfi), a porté sur l'impact des importations sur la balance des paiements. Louis Paul Motaze a fait état d'un trou de 800 milliards de Fcfa creusé par l'importation massive et tous azimuts. Le patron des Finances a également fait état d'« une détérioration progressive du déficit de la balance commerciale des biens et des services, en raison de la baisse des importations des principales matières premières et des distorsions économiques liées aux crises sécuritaires successives». L'examen des données compte courant de la balance de paiement (structurellement déficitaire depuis plusieurs années) sur la période 1996-2018 met en évidence une corrélation entre l'aggravation progressive du déficit courant et l'accélération des dépenses d'importation des biens, a déploré M. Motaze. Dans le même esprit, l'ancien ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire a signalé que ces dépenses restent dominées par les produits alimentaires, les boissons, les tabacs, les produits minéraux, les biens d'équipement et autres consommations des ménages. Quant aux importations des services, a-t-il renchéri, elles se caractérisent par la faiblesse des capacités techniques des entreprises nationales, notamment dans le domaine des transports, des assurances, des bâtiments et des travaux publics.
À la suite du Minfi, le ministre du Commerce a révélé que, entre 2015 et 2018, le Cameroun a importé pour 9634 milliards Fcfa. «Plus qu'un constat, il s'agit d'une triste réalité, qui détonne au regard notamment de notre agro-pédologie riche, diverse et variée, ainsi que de notre potentiel industriel », a décrié le Mincommerce. Dans le top 5 des produits les plus importés, l'on cite les hydrocarbures (1652,1 milliards Fcfa), les véhicules automobiles et tracteurs (653,6 milliards Fcfa), le riz (508,5 milliards Fcfa), les poissons et crustacés (448 milliards Fcfa), les produits pharmaceutiques (372 milliards Fcfa) et les matières plastiques (306,2 milliards Fcfa), soit 35% des importations du Cameroun sur la période sous-revue. M. Mbarga Atangana a présenté la stratégie de promotion des produits camerounais dans l'optique de la réduction des importations. Le patron du Commerce a souligné que cette stratégie est articulée autour de trois grands axes, à savoir la disponibilité, l'accessibilité et l'attractivité des produits «made in Cameroon ». « S'agissant de la disponibilité des produits camerounais, elle est marquée par une offre significative de certains biens comme les huiles végétales raffinées, le ciment et la volaille, mais demeure limitée dans certains domaines en raison des contraintes liées à l'importation de la matière première. Pour ce qui est de l'accessibilité des produits locaux, elle a connu une nette amélioration du fait de l'accroissement des grandes surfaces commerciales, l'organisation des manifestations promotionnelles et autres fêtes foraines», a souligné le Mincommerce. Au terme du débat qui a suivi ces deux exposés, le Premier ministre a demandé au ministre de l'Agriculture et du Développement rural, de renforcer les mesures visant à accroître la production locale des denrées alimentaires, en particulier le riz, et d'améliorer les performances des différents programmes de développement des spéculations vivrières. Joseph Dion Nguté a demandé au ministre de l'Industrie et au ministre des Petites et Moyennes entreprises (Pme), de consacrer toute leur énergie à la densification du tissu industriel national et au renforcement des capacités des Pme, dans l'optique d'accroître la production des biens manufacturés.

Insuffisance de certaines productions

Dans son discours à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du Comice agropastoral d'Ebolowa, le 17 janvier 2011, le chef de l'Etat a reconnu que « l'insuffisance de certaines productions, comme le riz, le maïs, le sucre, le poisson nous oblige à en importer d'importantes quantités, ce qui déséquilibre gravement notre commerce extérieur. Or nous pourrions sans difficultés produire davantage de ces denrées ou leur substituer des produits locaux, comme le plantain, le manioc ou d'autres tubercules. ». Selon le président de la République, le politique de développement du secteur rural doit résoudre l'épineux problème de l'insuffisance de financements, qu'il s'agisse d'investissements publics ou privés. « Nous devons également remédier à diverses autres anomalies telles que : le manque de matériel végétal et animal amélioré ; les difficultés d'accès à la terre ; la faiblesse du taux d'encadrement ; la médiocre productivité des terres ; l'ampleur des pertes post-récoltes ; l'enclavement des bassins de production ; la longueur des procédures de paiement ; l'inadéquation du système des marchés par rapport au calendrier agricole. A quoi viennent s'ajouter les effets du changement climatique. » dira-t-il. A l'exception de cette dernière contrainte à laquelle l'on doit s'adapter, toutes les autres appellent des réponses urgentes et appropriées, fera savoir le chef de l'Etat. Parmi les plus importantes, Paul Biya citera : la mise en place d'une unité de production d'engrais ; la mise en activité de l'usine de montage de machines agricoles dont la construction est en cours ici à Ebolowa ; la réhabilitation des fermes semencières ; la préparation d'une réforme foncière visant à répondre aux exigences de l'agriculture de seconde génération ; la construction de marchés et de centrales d'achat de produits agro-pastoraux et halieutiques ; la réforme de la formation et de l'enseignement agricoles ; le renforcement du dispositif de financement des activités rurales par l'ouverture de la Banque Agricole et de la Banque des PME-PMI.

Paul Biya pour les partenariats mutuellement bénéfiques

Lors de la cérémonie de présentation des vœux du corps diplomatique et des corps constitués nationaux, du 9 janvier 2019, le chef de l'État a dévoilé la position du Cameroun en matière de coopération multilatérale. Sur ce point, le président de la République a déclaré qu'il s'agira principalement de développer les échanges économiques avec la Chine, le Japon, la République de la Corée et d'autres pays, favorables à des partenariats mutuellement bénéfiques. Tout en appelant à « prospecter de nouveaux marchés », l'homme du 06 novembre 1982 a martelé la détermination du Cameroun à œuvrer pour sa croissance économique afin d'atteindre l'émergence en l'horizon 2035. Et c'est dans cette optique, que Paul Biya va souligner l'urgence pour le Cameroun de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur. « Il conviendrait, en effet, de procéder à une première transformation de la production, de développer le secteur industriel pour réduire les importations, de stimuler les échanges qui demeurent notoirement insuffisants au sein des ensembles régionaux et de prospecter de nouveaux marchés dans le reste du monde. » souligne-t-il. Cette sortie conforte les propos déjà tenus le 31 décembre 2018, dans son message à la nation. « (…) Nous devons accorder une de nos priorités à la modernisation de notre agriculture en relevant ses objectifs de production et de diversification et en mettant à sa disposition les moyens techniques nécessaires. Les grandes lignes de cette « révolution agricole » avaient été définies au comice agropastoral d'Ebolowa et demeurent encore pertinentes. Il en va de même de notre grand projet d'industrialisation selon les orientations de notre Plan Directeur. Il conviendra de l'appliquer en priorité à la transformation de nos matières premières agricoles afin de gagner en valeur ajoutée et de réduire nos importations de biens et services. » soutiendra-t-il. En d'autres mots, l'agriculture devrait jouer un rôle majeur pour la relance de l'économie, à la faveur de la « révolution agricole » voulue par le président de la République grâce à la modernisation des moyens de production et la transformation locale. Selon l'Institut national de la statistique (Ins), l'agriculture (produits vivriers, industries et exportations) ne représente qu'une valeur de 604,6 milliards de francs au deuxième trimestre 2018, alors que les industries agroalimentaires ne représentent que 337,4 milliards de francs Cfa.

Les produits les plus importés

D'après les chiffres publiés par la Direction générale des Douanes (Dgd), les recettes enregistrées au niveau de cette entreprise (base caisse) ont atteint 362 milliards de Fcfa au premier trimestre 2018. A travers cette performance, la Dgd a battu le record de 2017 qui était de 337,6 milliards. Ainsi, par rapport aux six premiers mois de l'année budgétaire écoulée, c'est plus de 24,4 milliards de Fcfa qui ont été ajoutés aux encaissements de 2018. Soit 7,2% de progression. Six produits ont dépassé la barre des 10 milliards de recettes au cours du premier semestre 2018. Les carburants et les lubrifiants ont contribué à hauteur de 30,1 milliards Fcfa ; les véhicules de tourisme (19,7 milliards Fcfa), les grumes (15,2 milliards Fcfa), le clinker (14,6 milliards Fcfa), les articles de friperie (11,2 milliards Fcfa), les véhicules de transport de marchandises (11,1 milliards Fcfa). En bas de ces gros rapporteurs, viennent les appareils électriques pour la téléphonie. Au premier semestre 2018, la Douane a enregistré 8,8 milliards Fcfa de recettes. Les bouteurs, bouteurs-biais, et niveleuses se sont hissés à 6,9 milliards Fcfa, et les recettes issues de l'importation des carreaux ont atteint 6,9 milliards Fcfa. Curieusement, la Dgd observe un repli des recettes liées à l'importation des bières et des véhicules pour le transport de personnes. Ils ont enregistré des baisses respectives de -2,1 milliards de Fcfa et -1,8 milliard Fcfa. D'une manière plus détaillée, la hausse des importations est notamment due : aux projets de construction des infrastructures de la Coupe d'Afrique des nations de football (Can) initialement prévue 2019 ; au pétrole brut dont les importations n'avaient pas été effectuées en début 2017 du fait de l'arrêt momentané de la production de la Sonara ; aux produits alimentaires (céréales +24%, les poissons et crustacés +26%, le lait et dérivés +57%, les sucres et sucreries +60% ; aux produits des industries.

Exécution des projets de seconde génération

Au regard du degré de persistance du risque des tensions sociales qui avaient atteint leur paroxysme en février 2008, le gouvernement, dans sa quête de la paix sociale à travers notamment la préservation du pouvoir d'achat des populations, a dû supprimer les droits de douane à l'importation des produits alimentaires importés de grande consommation tels que le riz, le poisson congelé et le blé. Résultat : la couverture de ce risque, par la suppression des droits de douane à l'importation, s'était soldée par un manque à gagner cumulé de l'ordre de 443 milliards de francs Cfa sur la période 2008-2015. Depuis 2016, ces droits ont été rétablis. Fort heureusement, il n'y a pas eu de soulèvement social; sans doute parce que globalement l'inflation cumulée sur la période 2016-2017 est restée maîtrisée au-dessous de 0,8%. La restauration des droits de douane sur les produits alimentaires de grande consommation n'a toutefois pas freiné les importations de ces produits, fera remarquer l'Institut national de la statistique (Ins), qui va prévoir une relance de la production agricole locale à travers la

modernisation du secteur, induisant une inversion des tendances d'importation de ces produits alimentaires ou, à défaut, à la stabilisation de leurs importations. Pour l'Ins, au regard des fluctuations des cours des produits primaires sur le marché international, lesquelles affectent la valeur des exportations et par ricochet les recettes budgétaires assises sur les exportations des produits concernés, le gouvernement devait accélérer l'exécution des programmes et projets de seconde génération liés à la transformation structurelle de l'économie nationale, notamment ceux relevant du secteur agroindustriel et des industries extractives. Le Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) déjà adopté, devra aussi connaître sa mise en œuvre effective. Ces actions visent la l'accroissement et la diversification de la production locale. Bref, pour inverser la tendance, l'Institut national de statistique suggère la réduction de la dépendance alimentaire par la baisse progressive des importations des produits alimentaires, compensée par une offre locale des produits alimentaires identiques ou de substitution, et la diminution du risque d'exposition au surendettement à travers l'amélioration des ratios d'analyse de la viabilité de la dette extérieure. Pour l'Ins, la prochaine stratégie nationale de développement, qui remplacera celle déclinée dans le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (Dsce) dont l'horizon est l'année 2020, devra intégrer ces préoccupations, tout en s'assurant du caractère inclusif de la croissance économique.

L'équilibre de la balance commerciale préoccupe

Égrainant les lignes directrices du septennat «des grandes opportunités», le président de la République Paul Biya a déclaré, lors de sa prestation de serment à l'Assemblée nationale, le 06 novembre 2018, que les acquis seront consolidés tout en explorant les pistes nouvelles permettant de saisir les opportunités d'un monde en constante évolution. Dans le même esprit, il a annoncé la poursuite des réformes structurelles pour une économie attractive et plus apte à accueillir les investissements ; le développement des secteurs qui permettront de réduire les importations des biens et services afin de rééquilibrer la « balance commerciale chroniquement déficitaire » ; etc. En effet, selon la note de l'Institut national de la statistique (Ins), au premier trimestre 2018, les dépenses d'importations du Cameroun se chiffraient à 719,8 milliards Fcfa pour 1,8 million de tonnes de marchandises, enregistrant ainsi des hausses de 17,2% en valeur et 22,5% en

quantités, par rapport au premier trimestre 2017. Cette augmentation des dépenses d'importations, expliquait l'Ins, résultait de la hausse des dépenses d'importations des produits de l'industrie chimique (55,5%), dont 18,5% pour les produits pharmaceutiques, des cokes de bitume et autres résidus du pétrole (303,7%), des céréales (23,2%), dont 20,6% pour le riz, des animaux et produits du règne animal (26,1%) et les poissons de mer congelés (18,9%). Sur les comptes nationaux au deuxième trimestre 2018, les importations dans le pays vont enregistrer une hausse en volume de 8,3 % par rapport à la période correspondante en 2017 pour culminer à 1 099,4 milliards de francs Cfa. Hors pétrole, les importations en volume vont augmenter de 2,7 %. Quant aux exportations, elles ont baissé de 10,8 % comparativement au deuxième trimestre de 2017 pour se chiffrer à 680,1 milliards de francs Cfa. En gros, le déficit du solde de la balance commerciale en volume s'était encore creusé entre le deuxième trimestre de 2017 et le deuxième trimestre 2018 pour être porté à 419,3 milliards de francs Cfa.

La déclaration de Yaoundé

En matière d'importations de céréales, les chiffres font état de ce que le Cameroun a consacré en 2009, 500 milliards de Fcfa pour le cas de la farine, du riz et du poisson, soit 7 fois plus qu'en 1994 ! Du coup, pour le président de la République dans son allocution au comice d'Ebolowa, le Cameroun doit absolument se libérer de cette dépendance. Paul Biya se souvient encore de la Déclaration de Yaoundé. Lors de ces assises de mai 2010 sur l'avenir de l'Afrique, en effet, les participants à la Conférence internationale – Africa21, ont estimé que : « l'Afrique ne doit plus importer pour manger». Le président camerounais avait profité de cette tribune internationale pour porter haut les travaux de la conférence Africa 21 de Yaoundé. Et à l'issue des assises qui avaient connu la participation de certaines personnalités de la communauté internationale, plusieurs recommandations avaient été faites. La Déclaration de Yaoundé a surtout permis de faire le point sur le chemin parcouru par l'Afrique en 50 ans et d'envisager les perspectives d'avenir pour le continent. À travers elle, les personnalités signataires refusent la marginalisation du continent et sa sous-représentation dans les instances internationales. Elle indique aussi que le réveil africain doit s'appuyer sur le développement de l'agriculture vivrière, afin que le continent cesse d'importer pour manger, mais aussi sur la nécessité de protéger son agriculture. Le rôle du développement des partenariats public/privé et des échanges entre pays émergents est souligné en ce qui concerne l'amélioration de la croissance et de l'emploi. La Déclaration de Yaoundé reconnaît la paix et la sécurité comme étant les facteurs essentiels de la conduite d'une politique de progrès. Elle appelle la nécessité d'une gouvernance publique transparente et rigoureuse pour faire face à l'urbanisation non maîtrisée, l'expansion des risques sanitaires et la perte des valeurs culturelles. La déclaration de Yaoundé relève enfin que [l'Afrique est maintenant capable de réaliser son unité dans la plupart des domaines] et soutient qu' [il est temps qu'elle contribue de manière significative à l'émergence de ces solutions].

OPÉRATION ÉPERVIER

Mebe Ngo'o appelle Paul Biya au secours

Convoqué ce jour au Tcs au sujet d'un scandale présumé dans l'achat de matériels militaires avec une entreprise française, MagForce, l'ancien Mindef a saisi le chef de l'État

Selon les informations révélées par des sources fiables, c'est dans une lettre de 4 pages adressée au président de la République, il y a quelques temps que l'ancien ministre délégué à la présidence en charge de la Défense implore l'indulgence de Paul Biya, chef de l'État. En effet, alors qu'il est attendu en principe aujourd'hui au Tribunal criminel spécial (Tcs), en compagnie de son épouse, née Bernadette Minla Nkoulou, du colonel Ghislain Victor Mboutou Elle et de Maxime Léonard Mbangue, pour être attendu sur l'affaire de détournements de deniers publics, Edgard Alain Mebe Ngo'o qui ne bénéficie plus d'un accès direct au président, tient à lui donner sa part de vérité via une correspondance qui, apprend-on, aurait transité par le conseiller spécial, le contre-amiral Joseph Fouda. D'après des indiscrétions introduites, dans son argumentaire, l'ex-délégué général à la sûreté nationale donne les éléments de défense dans l'affaire de corruption, de détournement et des rétro-commissions destinés à l'achat des équipements de l'armée du Cameroun auprès de la société Magforce. À en croire nos sources, à peine reçu le document, le chef de l'État aurait immédiatement confié ladite correspondance au ministre d'État, secrétaire général de la présidence de la République. C'est donc dire que le sort de Mebe Ngo'o et sa bande seraient désormais entre les mains du ministre d'État Sgpr.

À l'époque, soufflent de sources proches de la présidence, l'ancien délégué général de la présidence de la République avait même dépêché des dignitaires originaires du Sud auprès du chef de l'État, Paul Biya, pour se mettre hors de tout danger. Entre autres personnalités citées dans les milieux introduits comme plaidant la cause de l'ancien ministre, l'alors conseiller juridique du président de la République, feu Jean Foumane Akame et le Secrétaire général du Sénat Michel Meva'a M'Eboutou. Dans les salons cossus de la capitale, il se susurre que la justice avait déjà rassemblé assez d'éléments compromettants contre Mebe Ngo'o et compagnie. Ce qui justifie le fait qu'aujourd'hui il soit soigneusement cuisiné et mis au clair. De sources sécuritaires, la visite du président Paul Biya en Chine (22-24 mars 2018) lui aurait également permis d'en savoir beaucoup sur le compte de Edgard Alain Mebe Ngo'o.

Cédric Mbida

L'étau se resserre autour de Mebe Ngo'o et sa bande

L'ex-ministre délégué à la présidence de la République en charge de la Défense (Mindef), Edgard Alain Mebe Ngo'o, est depuis fin janvier l'objet d'une interdiction de sortie du territoire. Cette mesure, selon des sources proches de l'enquête, est consécutive à une enquête ouverte au niveau du parquet du Tribunal criminel spécial (Tcs). Ledit dossier mêle également son épouse, née Bernadette Minla Nkoulou, le colonel Ghislain Victor Mboutou Elle et Maxime Léonard Mbangue, également frappés par la même proscription de déplacement hors du Cameroun. Les quatre personnes ainsi frappées d'ostracisme, se souvient-on, ont été éclaboussées voici trois ans par un scandale portant sur des achats de matériels militaires avec une entreprise française, MagForce dont le président-directeur général, François Gontier, également connu pour être un des gourous de la franc-maçonnerie de la Françafrique,

a été limogé en novembre dernier. Le même fut, parallèlement, mis en examen par la justice française pour «corruption d'agents publics étrangers».

Et les choses devraient se précipiter, pour les mis en cause au niveau du Cameroun. On pourrait même affirmer que c'est le début de la descente aux enfers, pour l'ancien Mindef. Voici quelques jours, notre confrère Jeune Afrique, sans aller dans les détails, a révélé que la résidence de M. Mebe Ngo'o avait été perquisitionnée.

Samedi dernier, celui qui, jusqu'au 4 mars 2018 était patron des Transports, alors qu'il s'apprêtait à se rendre dans son village Nkolfong, a aussi été interdit de sortie de la ville de Yaoundé sur réquisition du procureur du Tcs. Il est, ce mardi à 14h, attendu dans le bureau du corps spécialisé des officiers de police judiciaire de cette institution. Il y croisera sans doute son épouse, Bernadette, qui pour sa part sera auditionnée dès 11h.

Pour bien comprendre la scabreuse affaire qui les conduit au Tcs, nous proposons à nos lecteurs ces deux articles, publiés en juillet 2017 par l'hebdomadaire français Le Point. Une enquête bien fouillée, qui met en scène des contrats, magouilles, intermédiaires et connexions sur fond de gros sous. C'est le fruit des investigations, menées par l'Office central français pour la répression de la grande délinquance financière, qui a mis en branle la justice camerounaise.

Corruption dans l'armement : faire des affaires avec ses amis

Comment le clan d'Alain Mebe Ngo'o, ex-ministre de la Défense du Cameroun, s'est fait entretenir par un marchand d'équipement militaire à Paris.

Paris, 2014. Ils sont nombreux, cette année-là et les précédentes, à s'être fait arroser par Robert Franchitti, le patron de MagForce, une société d'équipement militaire qui vend uniformes, rangers, menottes, tonfa, torches, etc. Le colonel Mboutou, chargé des marchés de l'armée au Cameroun, fait partie de ceux qui en ont profité, tout comme le conseiller gouvernemental camerounais, le très influent Maxime Mbangue. Tous deux sont des proches d'Alain Mebe Ngo'o, ministre de la Défense de 2009 à 2015, devenu depuis le ministre des Transports du pays.

Enveloppes de cash, costumes de luxe, nuits dans des palaces parisiens… Robert Franchitti a toujours soigné ses intermédiaires en vue de décrocher des marchés en Afrique, où le Cameroun occupe une place toute particulière. À un point tel que la presse locale a souvent grincé, ces dernières années, de l'omniprésence de MagForce, toujours là pour signer des marchés avec le ministère de la Défense camerounais pour des millions d'euros…

En matière de pots-de-vin, Robert Franchitti ne lésine pas. En perquisitionnant dans les locaux de sa société, les enquêteurs français ont ainsi découvert qu'il rémunérait des

Mebe Ngo'o, M. le président ne me lâchez pas...

hauts gradés de la police camerounaise via un contrat d'intermédiaire établi – pour plus de discrétion – au nom de leur épouse…

Des précautions superflues, lesdits policiers ne s'encombrant pas de discrétion dans leurs échanges avec le patron de MagForce : «Bonsoir monsieur Robert, c'est Maurice, de la police camerounaise. Voici les numéro utiles pour les virements des commissions à la hiérarchie de la police», lit-on dans un e-mail de décembre 2011. Moins connues sont les relations très amicales entretenues par Robert Franchitti au plus haut niveau, notamment avec le ministre des Transports en personne, Alain Mebe Ngo'o. En témoignent de nombreuses interceptions téléphoniques réalisées par les policiers de l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (Ocrgdf) en 2014. Les deux hommes sont à tu et à toi, discutent de la guerre contre Boko Haram («Sur le terrain, nous avons bien repris l'initiative»), philosophent sur le couple Hollande-Gayet qui vient d'être découvert («Tu vois, Alain, (…) comment il faut être prudent avec ces histoires de femmes»), ou encore de l'état de forme de l'ancien président Nicolas Sarkozy («Toi, tu es un politique. Tu sais qu'en politique, on n'est jamais fini»).

Les policiers de l'Ocrgdf balaient ces commérages, et découvrent également d'étranges conversations entre Mebe Ngo'o et Robert Franchitti. Interrogé sur ces dernières en garde à vue, Robert Franchitti confiera louer un appartement sur l'île de Jatte, à Levallois-Perret, au fils du ministre des Transports camerounais, Didier Mebe. «Bernadette, la femme de Mebe, souhaite acheter l'appartement que je lui loue et je propose à Mebe de lui faire une remise sur les loyers en baissant le prix de l'appartement», confie Franchitti.

Avant de poursuivre : «Il s'agit de faire baisser le prix de l'appartement en défalquant les loyers lors de l'acquisition. L'appartement vaut un million d'euros environ. Quand je parle [sur les écoutes téléphoniques, Ndlr] de justification pour être bien protégé, c'est parce qu'il ne peut pas acheter officiellement.»

Le patron de MagForce, habitué à faire des affaires «depuis dix ans» avec le ministre, est également aux petits soins avec son fils. Aussi, lorsque celui-ci lui fait part, au téléphone, d'un problème de frigo – «maman m'a dit de voir avec toi, évidemment, papa est au courant» –, Robert Franchitti s'empresse de lui en payer un nouveau : «Il n'y a pas de soucis, tu m'emmènes la facture et puis c'est tout.»

La générosité du marchand d'équipement militaire a cependant ses limites. Aussitôt après avoir promis à Didier Mebe le remboursement de son réfrigérateur, Franchitti appellera une de ses employées pour lui ordonner de préparer le chèque. Amusée, celle-ci répondra : «Si vous voulez me payer le même, Robert, ne vous gênez pas !» Ce à quoi l'intéressé rétorquera : «Je vais en parler à mon cheval, on verra ce qu'il en pense !»

Nous avons tenté de joindre l'ex-ministre camerounais, notamment par l'intermédiaire de l'ambassade, sans succès.

On en parle...

Les intermédiaires présumés

Costumes Vuitton, enveloppes de cash, caisses de champagne. Les drôles d'affaires des marchands d'uniformes avec les dignitaires africains.

Ce 16 septembre 2014, le colonel Mboutou flâne dans les magasins de luxe de l'avenue de Montaigne, lorsqu'il est soudain contacté par Elizabeth C., responsable des ventes de la société MagForce, spécialisée dans l'équipement militaire. «Merci de me dire si je peux passer avant 18 heures», lui écrit-elle. Quelques minutes plus tard, le voilà sous le porche du très chic hôtel de la Tremoille, accueillant la commerciale de ses bras grands ouverts, sous l'objectif des policiers de l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (Ocrgdf), en planque un peu plus loin.

Une enveloppe à la main, Elizabeth C. disparait dans l'hôtel, bientôt suivi du dignitaire africain. Une scène parmi d'autres observées depuis des semaines par les enquêteurs. Car le Colonel Mboutou est une de leur cible privilégiée dans une enquête ouverte par le parquet de Paris pour « corruption d'agent public étrangers ». Jusqu'en février 2016, l'homme était en effet chef du secrétariat adjoint auprès du ministère de la défense du Cameroun, Alain Mebe Ngo'o. Il était à ce titre en charge de la coordination militaire et des marchés d'habillement de l'armée. Pour obtenir un contrat, c'est donc lui qu'il faut flatter.

Depuis des années, le colonel Mboutou est choyé. Robert Franchitti, officiellement à la tête de MagForce, truste en effet 80% du marché de la fête nationale du Cameroun. Chaque année, le ministère passe pour 8 à 10 millions d'euros de commande d'uniformes et de vêtement de tout genre. Ne reste plus à Franchitti qu'à arroser les intermédiaires pour s'assurer de leur fidélité. Pour ne pas trop attirer l'attention et pour «simuler des mises en concurrence», selon un policier, les marchés sont parfois conclus aux noms de sociétés domiciliées à l'étranger comme Join China, T2M ou Vanko, tous pilotés en sous-main par le patron de MagForce.

En 2014, la justice siffle la fin de la récré. Plusieurs dirigeants de MagForce sont arrêtés et mis en examen pour corruption d'agents publics étrangers. Le colonel Mboutou, lui, ne sera interpellé qu'en avril 2016 lors d'un séjour à Paris. Interrogé par les policiers, il reconnait avoir reçu quelques enveloppes de cash mais jure qu'il s'agissait de son "propre argent" laissé en dépôt à Franchitti. Lors de ses périples dans la capitale, ce dernier a pris l'habitude de lui envoyer son homme à tout faire, "un certain Roger", chargé de lui redistribuer quelques billets pour rendre ses séjours agréables...

Une version mise à mal par les aveux dudit Roger qui, avant de se rétracter, avait confié aux enquêteurs : «Joël Mboutou s'est vu remettre la somme de 704.000 euros dont 400.000 euros en espèces. Cela concerne l'année 2014. Ces espèces lui ont été remises tout au long de l'année écoulée par des enveloppes d'argent données à l'occasion de ses voyages en France (...). Les montants étaient environ 20.000 à 30.000 euros. Je me rappelle d'ailleurs que la dernière fois ou je me suis rendu à la Trémoile, Joël Mboutou était en train de prendre son petit-déjeuner.

Corruption. J'ai été surpris car il n'a pas pris la peine de m'offrir un café.» Loin de s'arrêter à ces quelques-éboulements, le Col Mboutou sait aussi se faire plaisir. Tracfin, le gendarme de Bercy a ainsi remonté la trace de flux financiers suspects émanant d'une société dénommée Cogital, dirigée par un chauffeur de bus, embauché par la ville de Levaliois-Perret ! Entre janvier et septembre 2015, Cogital a ainsi perçu deux virements provenant de la Direction du trésor du Cameroun et de la Société nationale des hydrocarbures à hauteur de 1,3 million d'euros, correspondant à des achats de 5000 "tenues camouflées" et des vêtements pour l'état-major des sapeurs-pompiers.

Les recettes de la vente ont ensuite été ventilées vers les sociétés qui fournissaient le matériel, dont MagForce Belgique, une filiale du groupe français, dirigée par l'homme d'affaire François Gontier. Cogitel a gardé une commission d'intermédiaire de plus de 34 000 euros, qu'elle a instantanément virée sur un compte bancaire au Cameroun.

Le chauffeur de Levallois-Perret quant à lui n'a touché que quelques milliers d'euros. Joël Mboutou a-t-il imposé ces partenaires commerciaux Cogital comme intermédiaire, afin de toucher une commission de plusieurs centaines de milliers d'euros au Cameroun? "Jamais", a-t-il juré en garde à vue, assurant n'avoir agi que par amitié pour le chauffeur de bus de Levallois, vieille connaissance de famille.

Toujours est-il que le fameux chauffeur de bus a payé de nombreux cadeaux de luxe à son ami le colonel Mboutou : «Il est vrai que lorsque je venais en France, je bénéficiais de quelques largesses de la part du Monsieur, notamment l'achat d'effets vestimentaires chez Vuitton, et dans la boutique Pape, pour me remercier. Mais, il n'y avait rien d'établi, pas de conditions», a reconnu le Colonel devant la police.

Le dignitaire africain s'est également fait livrer quelques caisses de champagne par François Gontier et ne résisterait jamais à la galerie Roméo, où il a acheté pour plus de 40.000 euros de meubles de salon pour faire plaisir à une amie. Là encore, le colonel n'avait pas réglé la douloureuse facture: c'est une société hongkongaise, faux nez de MagForce à l'étranger qui s'en était chargée...

Contacté par le Point.fr, le colonel n'avait pas répondu à nos sollicitations à l'heure de publication de cet article.

Sur les 57.621 euros dépensés, en son nom chez Louis Vuitton en 2013, le dirigeant africain avait peiné à trouver des explications crédibles aux yeux de la police: «Oui, je fais beaucoup d'achats, principalement chez Louis Vuitton. Les cas à mains de mes épouses [en] représentent la grande partie.»

René Atangana

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
******

MINISTERE DU TRAVAIL ET
DE LA SECURITE SOCIALE
******

DELEGATION REGIONALE DU TRAVAIL ET
DE LA SECURITE SOCIALE DU CENTRE
******

Tel : 222.20.44.61

N°...006.../MINTSS/DRTSSC

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
****

MINISTRY OF LABOUR AND
SOCIAL SECURITY
******

CENTRE REGIONAL DELEGATION OF LABOUR
AND SOCIAL SECURITY
******

Yaoundé, le..08 FEV.. 2019

REUNION TRIPARTITE IRAD

PROCES-VERBAL N° 006 /MINTSS /DRTSSC

L'an deux mil dix-neuf et le huit du mois de Février
Par devant nous Monsieur NJAMSI Rolland NTEBAN, Délégué Régional du Travail et de la Sécurité Sociale du Centre à Yaoundé
Entendons ce jour
L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) représenté par le Directeur des Affaires Administratives et Financières et le Directeur des Ressources humaines;
Les Délégués du personnel encadrés par la CSAC;
Et l'Administration du Travail.
Cette réunion fait suite à un préavis de grève lancé en date du 04 Février 2019.
Après un long débat, les parties ont convenu ce qui suit :

- Le projet de Statut du personnel a été transmis au Conseil d'Administration ;
- Le Conseil d'Administration attend le Décret de réorganisation de l'IRAD avant l'examen dudit projet ;
- Les Délégués du personnel souhaitent une augmentation du salaire de base en attendant l'adoption du statut ;
- Les parties sont convoquées à la délégation régionale du Travail et de la sécurité Sociale du Centre le 15 Mars 2019 à 10 heures ;
- Le mot d'ordre de grève est suspendu.

Pour les Travailleurs
Les Délégués du personnel
et la CSAC

Le Délégué Régional

Rolland Ntéban
Administrateur du Travail

Le Directeur Général
et par ordre

Le DAAF TABONI

Le DRH BOIRO BO

CSAJC EMVOUTOU

SECURISATION PHYSIQUE
DU PORT DE DOUALA-BONABERI

PORT AUTONOME DE DOUALA
LA PERFORMANCE, L'ATTRACTIVITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ

Port Autonome de Douala
Port Authority of Douala

UNE MARCHANDISE ET UN NAVIRE
EN SÛRETÉ DANS UN PORT EN SÉCURITÉ

Creativethink © 2019

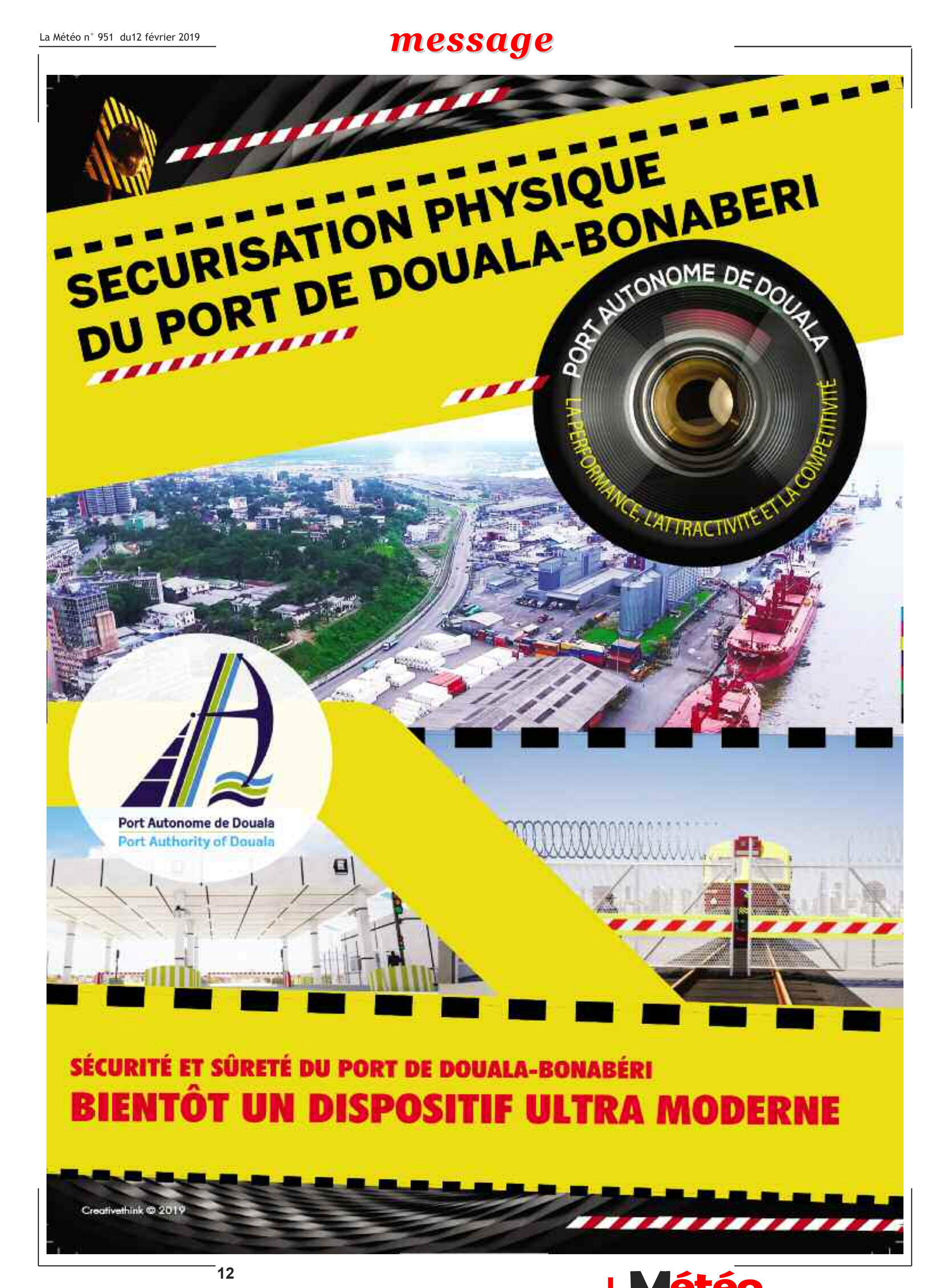
SECURISATION PHYSIQUE
DU PORT DE DOUALA-BONABERI
PORT AUTONOME DE DOUALA
LA PERFORMANCE, L'ATTRACTIVITÉ ET LA COMPETITIVITÉ
Port Autonome de Douala
Port Authority of Douala
SÉCURITÉ ET SÛRETÉ DU PORT DE DOUALA-BONABÉRI
BIENTÔT UN DISPOSITIF ULTRA MODERNE
Creativethink © 2019